



Le nouveau programme de SVT en seconde et sa mise en oeuvre

Mercredi 25 avril 2012
Châteaulin

25/04/2012

DDEC 29 – Animation pédagogique

Edith Le Bras

Objectifs:

- Etablir une progression efficace
- Lister les capacités travaillées en seconde
- Elaborer une activité de type tâche complexe

Textes officiels:

BO spécial du 4 avril 2010

1. Les sciences de la vie et de la Terre dans le parcours de l'élève en lycée

La discipline vise trois objectifs essentiels :

- aider à la construction d'une culture scientifique commune*
- participer à la formation de l'esprit critique et à l'éducation citoyenne*
- préparer les futures études supérieures*

2. Les conditions d'exercice de la liberté pédagogique du professeur

- Les compétences : une combinaison de connaissances, capacités et attitudes*
- La démarche d'investigation*
- Les technologies de l'information et de la communication*
- La pratique de démarches historiques*
- L'approche de la complexité et le travail de terrain*
- L'autonomie des élèves et le travail par atelier*
- L'évaluation des élèves (dimensions diagnostique, formative et sommative en termes de connaissances, de capacités et d'attitudes)*

3. Les sciences de la vie et de la Terre, discipline d'ouverture

- Les préoccupations éducatives
- La convergence avec d'autres disciplines
- L'histoire des arts

Programme

La colonne de gauche liste les connaissances (en caractère droit) qui doivent être acquises par les élèves à l'issue de la classe de seconde. On remarquera que ces connaissances sont toujours très générales. Il va de soi qu'elles auront été construites dans le cadre d'études d'exemples précis. Néanmoins, il convient d'insister sur le fait que **c'est bien ce niveau de généralité qui représente l'exigible** et définit donc le contenu, en matière de connaissances et d'évaluation. L'objectif de la classe de seconde est d'assurer la solidité des acquis du collège, d'apporter un nombre limité d'éléments nouveaux et de préparer ainsi la suite de la scolarité en lycée.

La colonne de droite indique les capacités et attitudes dont on attend qu'elles soient développées dans le cadre de l'item décrit.

En préambule du programme, une liste de **capacités et attitudes générales** est présentée. Il s'agit de capacités et attitudes communes à la plupart des items qui ne sont donc en général pas reprises par la suite. Il convient cependant de ne pas les oublier et d'organiser leur développement sur l'ensemble de l'année

Capacités et attitudes développées tout au long du programme

- Pratiquer une démarche scientifique (observer, questionner, formuler une hypothèse, expérimenter, raisonner avec rigueur, modéliser).
- Recenser, extraire et organiser des informations.
- Comprendre le lien entre les phénomènes naturels et le langage mathématique.
- Manipuler et expérimenter.
- Comprendre qu'un effet peut avoir plusieurs causes.
- Exprimer et exploiter des résultats, à l'écrit, à l'oral, en utilisant les technologies de l'information et de la communication.
- Communiquer dans un langage scientifiquement approprié : oral, écrit, graphique, numérique.
- Percevoir le lien entre sciences et techniques.
- Manifester sens de l'observation, curiosité, esprit critique.
- Montrer de l'intérêt pour les progrès scientifiques et techniques.
- Être conscient de sa responsabilité face à l'environnement, la santé, le monde vivant.
- Avoir une bonne maîtrise de son corps.
- Être conscient de l'existence d'implications éthiques de la science.
- Respecter les règles de sécurité.
- Comprendre la nature provisoire, en devenir, du savoir scientifique.
- Être capable d'attitude critique face aux ressources documentaires.
- Manifester de l'intérêt pour la vie publique et les grands enjeux de la société.
- Savoir choisir un parcours de formation.

Déroulement

1. Confrontation des progressions réalisées et élaboration d'une progression commune
2. Elaboration d'une activité de type tâche complexe
3. Pause café (16h00)
4. Mise en commun et questions diverses (16h15)

Travail de groupe:

A partir des expériences de chacun, établir une progression annuelle pour un thème en précisant :

- le numéro de la séance (1h20)
- La notion étudiée (instructions officielles)
- L'activité envisagée
- La ou les capacités travaillées

A partir des manuels et des programmes, bâtir une activité de type tâche complexe en précisant :

- Le thème du programme et la notion étudiée
- Les question(s) et consigne(s) posées ainsi que les aides éventuelles
- Les supports utilisés
- Les capacités travaillées
- Les réponses attendues

Thème du programme et notion étudiée :

Consigne élève :

Aides à la résolution :

Supports :

Capacités travaillées :

Réponse attendue :

Liens utiles:

Bulletin officiel spécial n° 4 du 29 avril 2010

PROGRAMME DE SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE EN CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

http://media.education.gouv.fr/file/special_4/73/1/sciences_vie_Terre_143731.pdf

Ressources pour la classe de seconde générale et technologique

http://media.eduscol.education.fr/file/SVT/26/6/LyceesGT_Ressources_2_Commune_SVT_147266.pdf

